



Covid-19

Comment la crise est-elle gérée sur le territoire ?



Relais Petite Enfance

Des activités qui
créent des liens.

p. 8



Aménagement

Une extension
pour les petits.

p. 10



Tourisme

Un tronçon supplémentaire
pour la voie verte.

p. 17

Sommaire

N° 1 // Novembre 2021

Directeur de la publication :
Christian LAGALICE, Président de la
Communauté de Communes de
la Plaine Jurassienne

Tiré à 4700 exemplaires

Réalisation :
Service communication

Impression : ABM graphic

Distribution : La Poste

Crédits photos :
Service communication - CCPJ
Freepik

Dépôt légal à parution



**Communauté de Communes
de la Plaine Jurassienne**

3 place du Collège, 39120 CHAUSSIN
03 84 81 70 22

administration@cc-laplain-jurassienne.com
www.cc-laplain-jurassienne.com

- 3 **Edito**
- 4 **Que fait votre Communauté de Communes ?**
- 5 **Rétrospective**
- 6 **Actu'**
Covid-19 : Comment la crise a-t-elle été gérée sur le territoire ?
Un conseiller aux décideurs locaux à la Plaine Jurassienne
- 7 **Politiques sociales et de proximité**
Portage repas : à la découverte des coulisses de la Grande Tablée
Comment fonctionne le portage repas ?
Relais Petite Enfance (RPE) : des activités qui créent des liens
La halte-garderie l'Ile aux enfants
Des sorties ados toujours aussi populaires
- 10 **Aménagement du territoire**
Une extension pour les plus petits
Des bureaux comme neufs !
Réhabilitation d'une maison au coeur de Chaussin
- 12 **Développement économique**
Soutien et développement d'une économie locale dynamique
- 13 **Numérique**
Le haut débit pour tous
Montée en débit et fibre, quelles différences ?
- 14 **Développement durable et milieux naturels**
L'eau, enjeu majeur aux multiples dimensions
Des conférences qui font salle comble
La lutte contre l'ambroisie
Réalisation d'un jardin partagé
- 17 **Tourisme**
Un tronçon supplémentaire pour la voie verte
Un nouveau panneau au château de Neublans
- 18 **Culture**
La médiathèque : les 10 ans annulés mais plein de nouveautés !
Les sacs à histoire vous attendent !
- 19 **Vos Elus**

Edito

Chère concitoyenne, cher concitoyen de notre communauté de communes,

Voici le premier numéro du « Mag de la Plaine Jurassienne ». Ces quelques pages, qui paraîtront deux fois par an, permettront de maintenir le contact entre votre communauté de communes et les quelque 9 300 habitants qui y vivent dans les 21 communes qui la composent. Ce petit magazine veut avant tout vous informer des réalisations et des projets qui, depuis 20 ans bientôt, sont au service de la population de notre territoire.

Certains de ces services touchent une petite partie de la population, d'autres au contraire concernent l'ensemble, mais l'important est d'offrir un panel ouvert au plus grand nombre.

Quelques-uns sont très visibles alors que d'autres participent d'une manière plus discrète au fonctionnement d'infrastructures nécessaires dans notre vie de tous les jours : l'essentiel est d'avoir une réponse adaptée au besoin posé.

Plusieurs de ces services nécessitent un déplacement vers notre siège, d'autres au contraire sont rendus sur place dans chacune des communes : là encore nous faisons en fonction des exigences et des moyens nécessaires.

Depuis plus d'un an, malgré la pandémie, le fonctionnement de ces services n'a jamais cessé. Dans le même temps, des réalisations ont été menées à leur terme, d'autres sont en cours et à venir. Les mois que nous venons de passer ont montré notre faculté d'adaptation à une situation vraiment difficile : notre organisation de travail a été modifiée, nos interventions ont été variées, mais notre motivation n'a pas changé. Nous serons évidemment à l'écoute de vos réactions et suggestions à la lecture de ces articles : ce mag, rédigé par vos élus et le personnel de la Communauté de Communes, que je remercie pour le travail réalisé, se doit également d'être le vôtre. La Plaine Jurassienne, terre de réalisations, est aussi une terre de projets. Bonne lecture à toutes et à tous.

Christian Lagalice,

Président de la Communauté de Communes de la Plaine Jurassienne

Maire d'Annoire



Que fait votre Communauté de Communes ?

21 COMMUNES - 9 367 HABITANTS (INSEE 2017)

AMÉNAGEMENT ESPACE COMMUNAUTAIRE

- Extension de la crèche
- Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)
- Mise en place du très haut débit

ACTIONS SOCIALES

- Portage de repas
- Petite enfance (crèche, RPE)
- Maisons de santé
- Défibrillateurs
- Sorties ados

ENVIRONNEMENT / TOURISME

- Lutte contre le changement climatique
- Gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations (GEMAPI)
- Développement des énergies renouvelables
- Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
- Sensibilisation, sorties nature
- Voie verte
- Promotion et développement du tourisme

MFS

- Maison France Services

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Soutien au développement du commerce et de l'artisanat
- Aide aux communes via le fonds de concours

CULTURE / SPORT

- Médiathèque / animations
- Plateaux et frontons sportifs
- Equipements sportifs d'intérêt communautaire

LOGEMENT / CADRE DE VIE

- Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- Construction et gestion des résidences seniors

ACTIONS SCOLAIRES

- Prise en charge des frais générés par le Réseau d'Aides Spécialisées aux élèves en difficulté (RASED)

GESTION DES DÉCHETS

- Facturation des ordures ménagères

GESTION AIRES D'ACCUEIL

- Aménagement et entretien des aires d'accueil pour camping-car

Rétrospective

2004

Création du service de portage repas en liaison froide

2007

1er janvier : ouverture du nouveau bâtiment de la maison intercommunale des services / ouverture de la crèche
6 février : ouverture du relais Espace Kangourou
Installation de 32 défibrillateurs
Opération composteurs
Installation du RSP (Relais Services Publics) dans les bureaux de la Plaine Jurassienne

2012

7 février : implantation d'aires de vidange et de stationnement de camping-car
Réhabilitation des casernes de pompiers de Chaussin et du finage

2015

Ouverture du pôle santé de Petit-Noir

2017

Création des résidences seniors à Chaussin, Pleure, Neublans, Les Essards-Taignevaux et Petit-Noir
Aménagement numérique : augmentation du débit et suppression des zones blanches
Décembre : Décision d'élaboration du PLUi

2019

Mai : ouverture de l'unité de méthanisation de Saint-Baraing (RBB Energie)
Juin : éducation à l'environnement avec les écoles primaires (en partenariat avec le CPIE)
Juin et septembre : sortie nature en zone Natura 2000
Travaux de l'extension de la crèche
Etude eau potable et assainissement

2021

Etude d'une prolongation de la voie verte (tronçon Chaussin - Gatey)
Education à l'environnement avec les écoles primaires (en partenariat avec le CPIE)
Etude de la réhabilitation d'une maison au coeur de Chaussin en Tiers-lieux
Règlement d'aide à l'immobilier des entreprises

2001

21 décembre : Création de la Communauté de Communes de la Plaine Jurassienne

2006

Création du SPANC

2010

10 avril : ouverture de la médiathèque
Augmentation de la capacité d'accueil de la crèche : de 15 à 18 enfants

2014

Médiathèque baptisée «André Besson» suite au parrainage de l'écrivain

2016

Ouverture de la Maison de santé à Chaussin
RSP devient MSAP (maison des services au public)
Création de la voie verte (tronçon Molay-Chaussin)

2018

Septembre : éducation à l'environnement avec les écoles primaires (en partenariat avec le CPIE)

2020

Travaux d'extension de la crèche (90m2 supplémentaires)
Prolongation de la voie verte (tronçon Gatey-Pleure)
Création de bureaux supplémentaires dans la maison intercommunale des services
Gestion de la crise Covid-19 et mise en place d'un Fonds Régional des Territoires

COVID-19 : COMMENT LA CRISE A-T-ELLE ÉTÉ GÉRÉE SUR LE TERRITOIRE ?

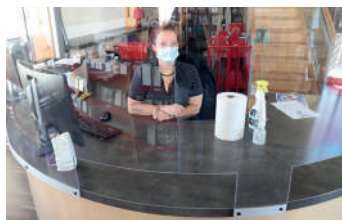
Un réel engagement de la Plaine Jurassienne pour la protection des habitants et des professionnels

38 000
MASQUES
DISTRIBUÉS



En tout 38 000 masques ont été commandés pour le territoire : 10 000 masques jetables par la Plaine Jurassienne, distribués en priorité aux professionnels de santé du territoire, 12 000 masques lavables par la concertation des maires et à la charge de la Plaine Jurassienne et enfin, 16 000 masques lavables supplémentaires commandés par les municipalités. Des stocks de charlottes, surblouses et gels hydroalcooliques ont aussi été distribués aux professionnels de santé, aux gendarmes et aux pompiers.

Des lieux d'accueil réaménagés pour respecter les gestes barrières



Des protections en plexiglass, le port du masque, une désinfection régulière, des indicateurs au sol pour respecter la distanciation... tous les moyens possibles ont été mis en place dans les lieux d'accueil afin d'assurer la sécurité des personnes s'y présentant mais également du personnel. Un drive pour la médiathèque André Besson a démarré à la suite du confinement et fait toujours partie des services proposés.

Une entraide évidente



Durant la dure période de confinement, les 21 mairies de la collectivité ont tenu des audioconférences et des réunions afin d'aborder les problèmes liés à cette crise. Ce partage a permis de créer une solidarité autour de ces questions et d'essayer d'apporter des solutions.

La Plaine Jurassienne, en partenariat avec la Région, a également mis en place un fonds de soutien pour les artisans et étant en grande difficulté durant cette période. La somme de 80 000€ a été levée pour le territoire de la collectivité qui compte plus de 300 entreprises commerciales et artisanales.

Egalement, un centre de vaccination a été mis en place à Chaussin avec l'aide du personnel administratif de la Plaine Jurassienne et de la Mairie de Chaussin. Aujourd'hui plus de doses de vaccins ont déjà été admisinitrées.

UN CONSEILLER AUX DÉCIDEURS LOCAUX À LA PLAINE JURASSIENNE



Suite à la décision de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) de centraliser les services des finances publiques à Poligny, Monsieur Nicolas LAPORTE, conseiller aux décideurs locaux a intégré les locaux de notre Communauté de Communes. Ce conseiller assure des permanences sur le territoire de la Plaine Jurassienne. Dans nos locaux, celles-ci ont lieu le mercredi matin et le vendredi matin.

Ce conseiller est dédié aux collectivités locales et en parallèle, la Maison France Services peut vous aiguiller sur des questions en relation avec les finances publiques (impôts, taxes...). Vous pouvez la contacter par téléphone au 03 84 81 83 11.

Politiques sociales et de proximité

PORTAGE DE REPAS : À LA DÉCOUVERTE DES COULISSES DE LA GRANDE TABLÉE

Interview de Madame Porta-Joly, directrice de la Grande Tablée

Qu'est ce que la Grande Tablée ?

«Il s'agit d'une cuisine centrale gérée par un syndicat mixte présidé par Nathalie Jeannet (Vice-présidente du Grand Dole et Conseillère Municipale déléguée de Dole). Composée de 19 employés dont 4 cuisiniers, la Grande Tablée cuisine et livre des repas à 65 points de livraison : 2 500 repas pour les écoles, 500 repas pour les collèges et 500 repas pour les personnes âgées. La politique de la cuisine centrale est de maîtriser les matières premières et les recettes.»

Comment créez-vous les menus ?

«Ayant une formation de diététicienne, je crée les menus en respectant les règles de la restauration en fonction du type de personne et les quantités. J'adapte également chaque repas aux besoins des personnes avec par exemple la possibilité d'un repas sans sel. Et afin de varier les menus, je choisis un thème par semestre, actuellement nous sommes dans le thème scandinave.»

Où vous approvisionnez-vous ?

«Nous essayons de nous approvisionner un maximum en local avec par exemple des légumes frais de la légumerie de Lons-le-Saunier. Actuellement notre approvisionnement est local à 25% et bio à 20% pour garantir une meilleure qualité de produit. Les sauces ainsi que les desserts du week-end sont également faits maison.»

COMMENT FONCTIONNE LE PORTAGE REPAS ?

Le portage repas : un service pour tous !

Tous les habitants du territoire peuvent adhérer au portage repas. La Plaine Jurassienne se charge de livrer les repas froids et conditionnés aux adresses indiquées, dans des barquettes thermo-scellées entre 8h30 et 12h. Vous n'avez plus qu'à les réchauffer !

Adhésion en toute simplicité

Trois solutions sont proposées aux habitants souhaitant adhérer au portage repas :

- Contacter le 03 84 81 70 22
- Adresser un mail à administration@cc-laplain-jurassienne.com
- Se rendre à la Communauté de Communes :
3 place du Collège, 39120 CHAUSSIN

Commander vos repas

Vous avez la possibilité de retrouver les menus sur notre site internet cc-laplain-jurassienne.com Pour passer commande vous pouvez envoyer par mail vos choix de menus ou simplement cocher la feuille donnée en début de semaine par nos livreuses.



Politiques sociales et de proximité

85
ASSISTANTES
MATERNELLES
SUR LE
TERRITOIRE

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) : DES ACTIVITÉS QUI CRÉENT DES LIENS

Des ateliers variés pour le développement de l'enfant

La notion de jeu est une activité naturelle et stimulante qui aide l'enfant à accomplir plusieurs apprentissages. A travers des temps de jeu, l'enfant explore et découvre de nombreuses activités comme la pâte à sel, le théâtre, la pâtisserie ou encore la relaxation et la gymnastique. Créés par Florence GOUX, ces ateliers riches et variés entraînent des effets positifs sur le développement personnel de l'enfant. Elle propose également des activités en extérieur dès que le temps le permet (jouer dans le sable ou dans la neige). D'autre part, elle met à disposition des jouets et accessoires variés (cubes, blocs, ballons, pâte à modeler, petites voitures, tapis d'éveil).

Horaires du RPE

Sur rendez-vous :

lundi de 13h30 à 17h
mardi de 13h30 à 17h
jeudi de 13h30 à 17h

En permanences téléphoniques :

lundi de 9h à 12h
mardi de 9h à 12h
jeudi de 9h à 12h
vendredi de 13h30 à 16h

Temps de jeu :

Mercredi et vendredi de 9h à 11h

Un rendez-vous hebdomadaire apprécié par tous

Ces temps de jeux ont lieu deux demi-journées par semaine, le mercredi et le vendredi matin de 9h à 11h. Ils sont très appréciés par les assistantes maternelles mais aussi par les enfants. Ils sont toujours très fréquentés, le RPE apporte un réel soutien aux assistantes maternelles ainsi qu'un accompagnement dans leurs pratiques quotidiennes. Il leur donne la possibilité de se rencontrer afin de rompre l'isolement mais également d'échanger sur leurs expériences.

LE MULTI-ACCUEIL L'ÎLE AUX ENFANTS

Une équipe éducative pour vos enfants

De 10 semaines à 4 ans, vos enfants sont accueillis dans un cadre sécurisant par le multi-accueil. Une équipe éducative composée de 2 éducatrices de jeunes enfants, de 3 auxiliaires de puériculture, de 2 adjointes d'animation et d'un agent d'entretien met tout en œuvre pour le bien-être de vos enfants.

Des objectifs pédagogiques

L'Île aux enfants propose aux familles un lieu d'accueil et d'écoute de qualité. Elle répond à vos attentes et offre un lieu d'éveil aux enfants. Leur priorité est de répondre à leurs besoins en favorisant l'implication des parents au sein de la structure.

PRÈS DE **50** ENFANTS
ACCUEILLIS CHAQUE MOIS



Politiques sociales et de proximité

DES SORTIES ADOS TOUJOURS AUSSI POPULAIRES

Été comme hiver, la Plaine Jurassienne propose des sorties pour les adolescents du territoire

Instaurées en 2008, les sorties destinées aux adolescents de la Plaine Jurassienne sont proposées sur toute l'année, en période de vacances scolaires. Un séjour d'une semaine à Bellecin, une journée à Nigloland, quad, moto, bowling, karting, patinoire... les adolescents de 11 à 15 ans peuvent profiter de chacune de ces activités. Les tarifs de celles-ci sont également très attractifs compte tenu de la participation de la Communauté de Communes qui donne l'opportunité d'accès aux sorties à toutes les familles.

Une pause d'un an due à la crise sanitaire

Suite au confinement dû à la Covid-19, les sorties ados ont malheureusement été annulées pour toute l'année 2020.

A VENIR

Concert de Slimane et Vitaa le
22 octobre 2022 exceptionnellement
proposé aux adultes et aux enfants.

25€ pour les résidents de la CCPJ
et 50€ pour les personnes extérieures.

Pour plus d'informations contactez le
03 84 81 70 22 ou rendez-vous sur notre
site internet www.cc-laplaine-jurassienne.com

Des adolescents ravis de participer à nouveau à des activités entre copains

A la suite des nombreuses demandes et de la reprise des activités, deux d'entre-elles ont été programmées sur l'été 2021. Avec plus de 80 participants, les adolescents ont pu profiter d'une belle journée ensoleillée au parc de Nigloland avec de nombreuses attractions, un repas au restaurant du parc et beaucoup de rigolades entre copains.

Les 30 participants au séjour de Bellecin ont également eu la chance d'avoir de belles journées et ont multiplié les activités : accrobranche, tir à l'arc, kayak, baignade dans le lac, VTT, paddle, catamaran... Accompagnés d'un animateur durant tout le séjour, ils n'ont pas eu le temps de s'ennuyer.



Aménagement du territoire

UNE EXTENSION POUR LES PLUS PETITS

Un accueil plus fonctionnel

Durant un an, des travaux ont été effectués pour créer une extension pour le multi-accueil et le Relais Petite Enfance. La superficie de l'île aux enfants a augmenté d'environ 90m² et a été réalisée dans le but de rendre l'espace plus fonctionnel pour les enfants et pour le personnel. Elle comprend : une nouvelle salle d'activités, un lieu de



stockage, une pièce dédiée au rangement du matériel extérieur, une buanderie, un réfectoire pour le personnel et un local dédié au ménage. L'Espace Kangourou gagne également en superficie avec 24m² supplémentaires pour améliorer l'accessibilité et la fonctionnalité du service.



312 000€

MONTANT DES TRAVAUX

- DONT 14% DE L'ETAT
- DONT 45% DU CONSEIL RÉGIONAL
- DONT 21% DE LA CAF

DES BUREAUX COMME NEUFS !

Les locaux de la Plaine Jurassienne s'agrandissent en partant de l'existant et prennent un coup de jeune. La passerelle, inoccupée, a été réaménagée pour laisser place à trois nouveaux bureaux, dont un intégrant une petite salle de réunion, et un local de rangement dédié principalement aux archives de la collectivité. Les bureaux existants ont également été rafraîchis réaménagés afin de créer trois bureaux supplémentaires, un espace de reprographie et un accueil plus fonctionnel.



180 000€

DONT 30% DE L'ETAT

Aménagement du territoire

RÉHABILITATION D'UNE MAISON AU COEUR DE CHAUSSIN



La Communauté de Communes de la Plaine Jurassienne a acquis un pavillon modeste au centre de Chaussin, à proximité des bâtiments intercommunaux majeurs : siège de la Communauté de Communes, crèche, RPE et médiathèque, de la Maison France Services, de la mairie et du collège.

Occupant une parcelle de 351m², ce bâtiment ainsi que le jardin vont subir des transformations afin d'aménager des locaux fonctionnels pour le service de portage de repas à domicile, mais également pour aménager un espace de co-working et un tiers-lieux.

Des locaux fonctionnels pour le portage de repas

De nouveaux locaux pour le portage de repas vont améliorer l'efficacité mais aussi la qualité de travail des deux personnes en charge de la préparation d'environ 60 repas par jour. Ces nouveaux locaux arboreront des espaces de travail de reconditionnement, des espaces de stockage de produits secs, une armoire frigorifique, une climatisation pour la continuité de la chaîne du froid le temps de la préparation, un bureau afin d'assurer le suivi administratif (adhésions, livraisons, commandes...) avec un poste de travail et un abri voitures pour faciliter le chargement des différents colis.

Un tiers-lieu pour rencontrer, concevoir et administrer

Lieu de rencontre et de conception, un tiers-lieu permet à plusieurs personnes indépendantes les unes des autres de concevoir ensemble quelque chose (une recette de cuisine, un service informatique, la réparation d'un robot ménager...). Un local de 32m², accueillant, flexible et modulable pour les échanges et activités va être aménagé pour permettre aux personnes intéressées par ce concept de réaliser de nombreux projets propres à eux dans un lieu qui n'est ni leur domicile, ni leur travail.

Co-working à Chaussin : un espace partagé de travail

Afin de répondre aux problématiques de flexibilité et de productivité rencontrées par de nombreuses structures, l'alternative d'un espace de travail équipé et partagé par plusieurs utilisateurs indépendants ou issus d'entreprises différentes a été étudiée. Un espace de 50m² va être aménagé avec un espace partagé ou modulable, une pièce indépendante pour les réunions ou conversations téléphoniques, un espace de convivialité et des sanitaires. Il permettra de surmonter les faiblesses des réseaux internet dans les sites isolés, de mutualiser les ressources et les infrastructures mais aussi de former une communauté en devenant un espace de travail dans l'air du temps.



Un soutien de l'économie de proximité en plusieurs étapes

L'année 2020 a été singulière à bien des égards. Pour la Communauté de Communes, elle a marqué une mise en œuvre accélérée de sa compétence en matière de développement économique. Le territoire est caractérisé par un tissu économique dynamique qui s'articule autour d'un réseau de commerces, d'artisans, de services de proximité et de filières agricoles de qualité. Ces petites entreprises, colonne vertébrale du territoire, ont été particulièrement impactées par la crise sanitaire. La Communauté de Communes s'est fortement mobilisée pour soutenir l'économie de proximité avec la mise en œuvre de plusieurs dispositifs d'aides financières, en complément de l'action de l'État.

Des aides accompagnantes pour soutenir l'économie de proximité durant la crise

Pour répondre au besoin immédiat de trésorerie des entreprises, la Communauté de Communes a abondé un fonds de prêts d'honneur porté par Initiative Dole Territoires à l'échelle du Pays Dolois. Pour relancer la commande publique, un fonds de concours intercommunal de relance de 200 000€ a été déployé en complément des aides du Conseil Départemental du Jura. Ces subventions constituent un « accélérateur » pour de nombreux projets communaux qui viennent garnir le carnet de commandes des entreprises locales. Opérationnel depuis le mois de septembre 2020, ce dispositif a généré près de 1M € d'investissement. Enfin, la collectivité a adhéré au Pacte Régional des Territoires initié par le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté. Ainsi, elle s'est vue confier la gestion déléguée du Fonds Régional des Territoires. Ces subventions visent à soutenir les projets d'investissement des entreprises. Doté d'une enveloppe de 55 332 €, ce dispositif opérationnel depuis le mois d'octobre 2020 a permis de soutenir 15 entreprises du territoire.

Des aides structurantes pour pérenniser l'emploi et l'attractivité du territoire

Pour poursuivre sa politique de soutien de l'économie de proximité, la Communauté de Communes a défini une stratégie en matière d'aide à l'immobilier des entreprises. Cette stratégie repose sur deux axes de travail : développement du tourisme durable en améliorant l'offre d'hébergements touristiques et soutien de la compétitivité des entreprises en accompagnant les projets d'extension, de construction et de rénovation. Ainsi, la collectivité s'est dotée le 24 juin dernier d'un Règlement d'Intervention (RI). Ce règlement définit les règles et conditions d'interventions de la collectivité pour octroyer des aides en matière d'investissement immobilier des entreprises. L'intervention de la collectivité appelle des aides complémentaires de la Région Bourgogne-Franche-Comté pour les projets répondant aux critères d'éligibilité régionaux.

LE HAUT DÉBIT POUR TOUS

853 000€
D'INVESTISSEMENT

Le débit internet correspond à la vitesse d'une connexion internet et donc à la fluidité lors des navigations. Certains secteurs du territoire de la Plaine Jurassienne étant impactés par un faible débit, la réalisation de travaux a été décidée pour pallier à ces difficultés. Ceux-ci ont déjà débuté en priorisant les villages avec le plus faible débit.

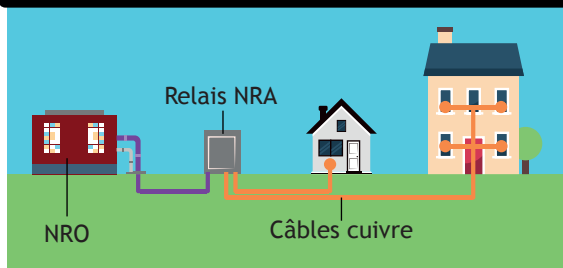
Certains vont bénéficier d'une montée en débit et d'autres de la fibre optique. Ces deux solutions vont permettre une amélioration au niveau de nombreux points tels que le téléchargement de documents, de musiques ou

de vidéos, ou encore une navigation plus fluide. Mais elles vont également permettre d'accéder à de nouvelles fonctionnalités telles que la télévision en ligne.

De plus, les alternatives de connexion telles que la connexion internet 4G/4G+ va permettre, en plus de profiter d'un meilleur débit chez soi, de profiter d'internet sur smartphone partout et à tout moment. Elles permettront une plus grande ouverture et accessibilité aux applications, par exemple depuis n'importe quel endroit.

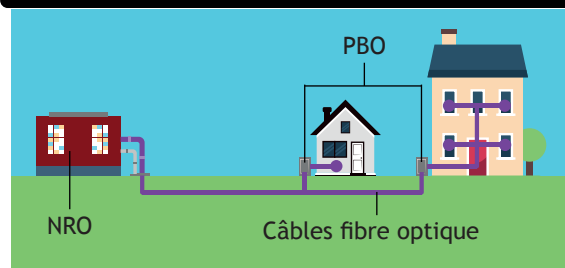
MONTÉE EN DÉBIT ET FIBRE, QUELLES DIFFÉRENCES ?

MONTÉE EN DÉBIT



La montée en débit est une restructuration de la ligne téléphonique locale dans laquelle la fibre optique circule jusqu'au relais NRA. Un groupe d'abonnés est rattaché à ce dernier par des lignes de cuivre (ADSL). Ce dispositif permet de rapprocher le point de départ de la ligne ADSL pour réduire les pertes et avoir un meilleur débit.

FIBRE OPTIQUE



La fibre optique est directement reliée du NRO au domicile à partir de PBO qui se situent au pied des immeubles ou devant votre maison. Dans le cas où il n'y aurait pas de PBO, des travaux doivent être réalisés. Cette solution donne accès à un très haut débit.

Signification des sigles :

NRA : Noeud de Raccordement d'Abonnés

NRO : Noeud de Raccordement Optique

PBO : Point de Branchement Optique

Développement durable et milieux naturels

L'EAU, ENJEU MAJEUR AUX MULTIPLES DIMENSIONS

AMÉLIORER LA PERFORMANCE DU PETIT CYCLE

Une eau potable de qualité à préserver

L'usage de l'eau fait partie des gestes du quotidien. En moyenne, un habitant consomme 146 litres d'eau potable par jour. La gestion de la ressource en eau constitue un enjeu majeur pour les collectivités territoriales. La nappe alluviale du Doubs représente une ressource stratégique qu'il convient de préserver. Sur le territoire, l'alimentation en eau potable est assurée par le Syndicat des Trois Rivières, le Syndicat du Recépage et la commune de Rahon. Chacun œuvre à son échelle pour améliorer la qualité et la performance du service rendu aux usagers.

Des réseaux de collecte des eaux usées à renouveler

Avant leur restitution dans le milieu naturel, les eaux usées sont collectées et traitées. La compétence assainissement collectif est une compétence communale. Pour améliorer la performance des infrastructures, réseaux et filières de traitement, des études sont en cours dans les communes de Annoire, Chemin, Saint-Baraing, Chaussin et Asnans-Beauvoisin. Les compétences eau potable et assainissement collectif seront obligatoirement transférées à la Communauté de Communes au 1er janvier 2026. Ainsi, il conviendra de préparer collectivement ce transfert avec les communes et syndicats.



Des périodicités de contrôle des installations individuelles révisées

La Communauté de Communes est compétente en matière d'assainissement non collectif. Près de 2200 installations individuelles sont présentes sur le territoire. Pour assurer leur contrôle, la collectivité vient de renouveler un contrat de concession avec l'entreprise SOGEDO. Les contrôles périodiques permettent de prévenir toute atteinte à la salubrité publique et à l'environnement. Dorénavant, la périodicité de contrôle est adaptée au niveau de conformité de l'installation.

RESTAURER LE GRAND CYCLE ET S'ADAPTER AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

La soudaineté d'une crue estivale

Du 14 au 16 juillet 2021, il est tombé localement de 50 à 100 mm d'eau en cumulé soit l'équivalent de 3 semaines de précipitations. Inhabituelles pour la saison, ces pluies abondantes et continues

sur des sols gorgés d'eau ont donné lieu à des inondations. A Chaussin, des dizaines d'habitations et plusieurs routes ont été inondées. L'eau s'est arrêtée aux portes des résidences seniors et de la Maison de Santé. Cet événement climatique rappelle l'exposition du territoire au risque inondation. Pour s'adapter, des études sont en cours et des travaux complémentaires de protection seront à réaliser.

Une gestion solidaire et coordonnée du grand cycle

Le territoire se situe sur deux bassins versants : Doubs et Seille. Pour une gestion coordonnée, la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) a été transférée au Syndicat Mixte Doubs Loue. Le syndicat assure la surveillance de près de 40 kilomètres de digues présentes sur le territoire. Côté Seille, les 13 collectivités qui composent son bassin versant travaillent ensemble pour constituer un Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE) chargé de la GEMAPI. Le territoire sera couvert par 2 structures spécialisées pour restaurer les milieux aquatiques et gérer les inondations.

AMÉLIORER LA PERFORMANCE DU PETIT CYCLE

La Plaine Jurassienne bénéficie d'une ressource en eau abondante et de qualité. Il convient de tout faire pour préserver cette richesse. Pour les usages du quotidien, l'économie d'eau est à rechercher. Economiser la ressource passe également par disposer de réseaux et de filières de traitement performants, irriguer les cultures au bon moment avec la bonne quantité d'eau. La restauration des milieux humides permet à la fois le stockage et l'épuration naturelle de l'eau tout en réduisant le risque inondation. Pour adapter le territoire aux changements futurs, de nombreuses études et travaux sont à mener quels que soient les usages. L'enjeu collectif est de préserver ces richesses et d'assurer leur transmission aux générations futures.



DES CONFÉRENCES QUI FONT SALLE COMBLE



Nos dernières conférences :

Claude LORIUS en 2009
Jean-Marie PELT en 2010
Albert JACQUARD en 2012
Jean JOUZEL en 2017
Dominique BOURG en 2018
Isabelle AUTISSIER en 2019

Depuis 2009, la Plaine Jurassienne organise des conférences avec des acteurs majeurs du développement durable. Ces conférences sont très prisées.

Lors de la venue d'Isabelle AUTISSIER, les élèves du collège de Chaussin ont pu échanger avec elle au cours d'une rencontre privilégiée.

La crise sanitaire n'a pas permis d'organiser de conférence en 2020 et ne le permettra pas en 2021. Cependant, la Communauté de Communes se tient prête pour organiser une nouvelle conférence dès que la situation le permettra.

Développement durable et milieux naturels

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante, de plus en plus présente sur notre territoire. Quelques grains de son pollen très allergisant suffisent pour que les premiers symptômes apparaissent chez les personnes allergiques : rhinite, conjonctivite, trachéite/toux, asthme et parfois urticaire ou eczéma.



Depuis l'arrêté préfectoral du 16 mai 2019, tout ayant-droit à obligation de détruire l'ambroisie sur ses parcelles.

Cet été la Plaine Jurassienne a considérablement renforcé son plan de lutte : formation des référents communaux, inventaire des sites touchés, arrachage sur le domaine public...

LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

Que faire si vous voyez de l'ambroisie ?

Sur votre propriété :
Arrachez-la avec des gants

Hors de votre propriété et sur un terrain public :

S'il y a seulement quelques plants :
Arrachez-la avec des gants

S'il y en a beaucoup :
Signalez-la



Pour participer à la lutte, téléchargez l'application **Signalement-ambroisie**, rendez-vous sur le site signalement-ambroisie.fr ou contactez le référent ambroisie de votre commune (en mairie).

Pour plus de renseignements :

- Référent intercommunal de la collectivité : ambroisie@cc-laplane-jurassienne.com
- FREDON BFC : contact@fredonbfc.fr - 03 81 47 79 20

RÉALISATION D'UN JARDIN PARTAGÉ

Au mois de mai est né le jardin partagé de la Communauté de Communes avec le soutien financier de l'Etat via France Relance. Les élèves du collège ont créé la première planche de culture, suivront cet automne des ateliers de plantation, de découverte, et la première récolte... le tout dans le respect de la biodiversité du site.

Un jardin à créer, à partager, pour échanger, découvrir et préserver.

Vous aimeriez en savoir plus,
participer à la création de ce jardin, aux plantations ?
Simplement découvrir la démarche ?
Contactez-nous vite au 03 84 81 70 22.





UN TRONÇON SUPPLÉMENTAIRE POUR LA VOIE VERTE

La Plaine Jurassienne se prête bien à la pratique du vélo notamment grâce à son territoire praticable par tout public, à ses paysages naturels, riches et variés mais également avec la présence d'animaux sauvages facilement observables.

Le tronçon de voie verte Chaussin - Molay réalisé en 2015 et 2016 est devenu un lieu de pratique du vélo très fréquenté et apprécié de tous. La Plaine Jurassienne a donc étendu cette voie verte en ajoutant dans un premier temps un tronçon Gatey - Pleure de 5 kilomètres sur le tracé de l'ancienne voie ferrée. Ce tronçon est un maillon indispensable de la liaison Dole - Lons-le-Saunier et le tracé deviendra à terme un axe majeur de déplacement à vélo au sein du département.

Le département du Jura et la Plaine Jurassienne participeront au financement de cette voie verte à hauteur de 25% chacun et l'Etat participera à hauteur de 50%.

Afin de réduire les incidences environnementales, les travaux seront réalisés de manière à limiter un maximum l'impact du matériel et de l'équipement sur le milieu naturel. D'autre part, le passage des piétons et des cyclistes pourra être le départ d'une démarche de sensibilisation et d'information sur ces espaces naturels protégés. Enfin, une partie du tracé sera accessible aux personnes à mobilité réduite, au départ de la place de la Liberté à Gatey.

Cette voie verte pourra donc donner naissance à de nouvelles habitudes de déplacement alliant plaisir, découverte et sécurité.

UN NOUVEAU PANNEAU AU CHATEAU DE NEUBLANS

La Plaine Jurassienne, en partenariat avec la commune de Neublans-Abergement et l'association SENA, a mis en place un panneau touristique aux abords du château de Neublans. Installé au printemps 2020, il retrace l'histoire de la commune, de son château et de son église. D'autres panneaux doivent être implantés sur le territoire de la Plaine Jurassienne pour faire découvrir aux visiteurs, ou faire redécouvrir aux habitants du territoire, les lieux et les monuments historiques.



LA MÉDIATHÈQUE : LES 10 ANS ANNULÉS MAIS PLEIN DE NOUVEAUTÉS !



La médiathèque André Besson n'a malheureusement pas pu fêter ses 10 ans durant la crise sanitaire : une journée de festivités était prévue avec des séances dédiées, un café littéraire, des ateliers manga, un temps calme parents-enfants, des séances d'escape game, un concert pendant le goûter, avec de la magie et des surprises

L'équipe de la médiathèque ne s'est pas démotivée pour autant et a mis à profit ces périodes pour offrir à ses usagers de nouveaux services et aménagements : la mise en place d'un drive culturel, la modification de la présentation du fonds documentaires adultes, l'installation d'un espace dédié aux biographies adultes, l'aménagement d'un mur de nouveautés, la création de « sacs à histoires » en section jeunesse, l'organisation du prêt de liseuses et livres numériques, l'acquisition d'une boîte de retour pour déposer les documents quand la médiathèque est fermée.

Quand la situation le permettra, d'autres activités seront accessibles : une nouvelle boîte à livres dans le hall, un espace de convivialité avec boissons chaudes et lecture du quotidien sur place, un bac à jouets pour occuper les enfants quand les parents choisissent leurs documents, une table à langer dans les toilettes pour les tout-petits.

A découvrir bientôt : « Le rendez-vous musical » le dernier samedi de chaque mois, une nouvelle animation intergénérationnelle et Média Plaine : le futur magazine de votre médiathèque !

LES SACS À HISTOIRES VOUS ATTENDENT !

Des petits sacs ont fait leur apparition à la médiathèque. Ils sont composés d'un livre et de quelques surprises pour le plaisir des petits comme des grands. Disponibles à l'emprunt vous aurez la possibilité de choisir votre sac parmi 19 thèmes : Alice aux pays des merveilles, Yoga des éléphants, Le livre des bruits, On joue ?, Relaxation en famille, Le petit chaperon rouge, Cornebidouille, et pleins d'autres...



PROGRAMMATION 2ÈME SEMESTRE 2021:

- Lutins lecteurs (pour les enfants de 0 à 3 ans) : 1er mercredis et samedis du mois
- Rendez-vous musical intergénérationnel : Derniers samedis du mois
- Dédicace (théâtre tout public) : Vendredi 24 septembre
- Ateliers magie avec Erlina (pour les enfants) : Mercredi 20 octobre
- Où es-tu doudou ? (spectacle très jeune public) : Samedi 6 novembre
- Conférence sur la naturopathie : Jeudi 25 novembre
- Braderie de livres : 3ème semaine du mois de novembre
- Un Noël Tzigane (conte musical familial) : Mercredi 22 décembre

Vos Elus

PRÉSIDENT



Christian LAGALICE
Maire d'Annoire

VICE-PRÉSIDENTS



Chantal TORCK
Maire de Chaussin
*Politiques sociales
et de proximité*



Etienne CORDIER
Maire de Petit-Noir
*Aménagement du
territoire,
développement
économique et NTIC*



Marc SCHMIEDER
Maire de Gatey
*Développement
durable, tourisme
vert et milieux
naturels*



Bernard PUSSET
Maire de Rahon
*Animations, culture
et communication*

MEMBRES DU BUREAU

Alexandre
CROT

Michel
JEANDOT

Gérard
MICHAUD

Pierre
THIEBAUT

Yannick
ARRAGON

Jean-Noël
GARNIER

Christian
LOICHET

Robert
MICHAUD

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Béatrice HUMBLLOT
Eric FLUCHON
Jacques GROS
Colette PERNIN (S)
Alain SCHMITT
Gilles PERROT (S)
Frédéric DAMAS (S)
Jean BALAY
Nicolas LEFEVRE
Danielle PONSOT
Françoise VILMONT

Annie JOBELIN
Joseph GARNIER (S)
Denise CHANEY
Bernard RECOUVREUX (S)
Jean GUILLEMOT (S)
Fabien REBOUILLAT (S)
Marilyne CHAPELOTTE (S)
Laurence PEGUILLET
Gilbert BONGAIN
Lionel LEVEQUE
Guy SAVOYE

Isabelle METTETAL
Josèphe ELOUARD-MOREAU
Jean GARDET
Jacques LANGEL
Jean-Pierre LOLLIOT
Jérôme GUYET (S)
Jean-Marie GAIRE
Philippe HENRY (S)
David BEAU (S)
Christian PETITJEAN
Alexandre GIRARDOT

(S) : Suppléant



Faites votre choix

Des menus variés chaque semaine et adaptés aux saisons. Les repas sont fabriqués par la Grande Tablée.

8,37€* le déjeuner

Nous vous livrons

La Plaine Jurassienne vous livre vos repas directement à votre domicile. Plus besoin de cuisiner, de faire les courses ou de se déplacer.

4,83€* le potage

Dégustez

Des menus variés et copieux avec entrée, plat, fromage et dessert.

**8,84€* déjeuner
+ potage**

Pour profiter du portage de repas, inscrivez-vous : en contactant le **03 84 81 70 22** , en adressant un mail à administration@cc-laplane-jurassienne.com ou en vous rendant à la Plaine Jurassienne, **3 place du collège, 39120 CHAUSSIN.**

**Un supplément de 0,47€ est demandé aux bénéficiaires domiciliés en dehors de la Plaine Jurassienne.*